REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

2me Circonscription

Electrices, Electeurs,

Désigné par la Fédération Gersoise du parti Républicain Radical et Radical-Socialiste pour être son candidat dans la circonscription de Condom-Lectoure, j'ai accepté l'honneur de me présenter à vos suffrages le 18 Novembre prochain.

Les circonstances sont graves, car ce sont la République et la Démocratie, nos libertés et notre dignité de citoyens qui sont en jeu.

Un gouvernement qui se dit fort, mais qui est en butte aux factions dont il est issu, abuse de la confiance du pays et de son désir de paix, pour le pousser à l'aide d'une propagande totalitaire, vers l'aventure du pouvoir personnel de la monocratie, et vraisemblablement d'une restauration monarchique.

La majorité d'entre vous — les résultats du dernier référendum le prouvent — ont pris conscience de ce danger, et un coup d'arrêt a été donné le 28 Octobre aux entreprises de subversion et de dictature qui se camouflent sous une prétendue volonté de rénovation politique.

Le danger n'est pas pour autant écarté, et aujourd'hui plus que jamais la défense de la République et de la Démocratie reste notre premier devoir.

Il est donc primordial que sorte des élections des 18 et 25 Novembre une majorité Républicaine, nettement séparée des factieux d'hier et d'aujourd'hui, réfractaire à leur propagande et décidée à faire respecter par tous, y compris le Président de la République, qui en est le légitime gardien, la Constitution.

La République et la Démocratie doivent sortir victorieuses de la crise qu'elles traversent aujourd'hui; et trouver les moyens harmonieux et efficaces d'équilibrer les pouvoirs et de garantir toutes les libertés aux citoyens.

Les partis républicains, le parti radical-socialiste en particulier, sont décidés à assurer le fonctionnement normal et régulier des institutions que vous vous êtes données; vous devez les y aider en désignant pour vous représenter des hommes nouveaux, foncièrement républicains, soucieux d'éclairer et d'aider le futur gouvernement dans ses tâches les plus urgentes, savoir :

DANS LE DOMAINE DES INSTITUTIONS

Rétablissement de la légalité Républicaine dans la séparation et l'équilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Maintien du Président de la République dans son rôle d'arbitre, au-dessus et en dehors des formations politiques.

DANS LE DOMAINE FINANCIER ET ECONOMIQUE

Réduction des dépenses militaires et du train de l'Etat, plus particulièrement dans le secteur para-administratif, contrôle plus strict et plus rigoureux des dépenses et des marchés de l'Etat, notamment des dépenses de prestige, élimination de tout esprit de complaisance et de laisser-aller.

Aménagement du fonctionnement et de la gestion des organismes de Prévoyance Sociale.

Réforme sérieuse de la Fiscalité de façon à assurer un recouvrement de l'impôt plus efficace pour l'Etat et moins tracassier pour le contribuable.

Etablissement d'un programme d'expansion dans la stabilité grâce à un plan économique et social démocratiquement établi, orienté vers le logement, les constructions scolaires, la modernisation du réseau routier, l'intégration des Français d'Algérie, et l'amélioration du sort des vieux.

DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA JEUNESSE.

Mise en vigueur d'une réforme qui doit permettre d'assurer :

— à la jeunesse de plus en plus nombreuse

des locaux et des maîtres nécessaires à son instruction et l'accès à tous les ordres d'enseignement.

L'équipement sportif et culturel nécessaire à son plein épanouissement.

— à l'Etat, les cadres et les techniciens indispensables à la vie du pays.

DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Défense de l'exploitation familiale ;

Augmentation des revenus agricoles par la parité entre les prix agricoles et les prix industriels ;

Remise en vigueur des principes qui avaient inspiré les décrets Gaillard en Septembre 1957 sur les prix d'objectifs des principales denrées agricoles et sur les prix de campagne indexés.

Création d'une Caisse Nationale des Calamités Agricoles.

Retraite suffisante permettant aux agriculteurs âgés de se retirer et de céder leurs exploitations aux jeunes.

Investissements agricoles équivalents aux investissements déjà accordés à l'industrie :

— aides et crédits aux exploitations familiales et aux jeunes ;

— amélioration des structures et remembrement dans le cadre des exploitations familiales qui doivent être sauvegardées.

— infrastructures permettant le stockage et la pré-commercialisation.

— grands travaux d'aménagements régionaux notamment l'irrigation.

Relèvement du niveau de vie agricole ; développement de la formation des jeunes agriculteurs.

Telles sont les raisons de ma candidature et les grandes lignes du programme que j'essaierai de réaliser si vous m'accordez votre confiance.

Je n'entends pas inaugurer ma carrière publique par des promesses démagogiques ; je peux simplement vous assurer que je consacrerai le meilleur de moi-même à la défense de la République et de la paix, et à la prospérité de notre Département.

Vive le Gers,

Vive la République,

Vive la France.

Eugène TANDONNET

Licencié en Droit, Licencié ès Lettres,
Avoué au Tribunal de Grande Instance d'Auch,
Conseiller Municipal de Condom,

Candidat d'Union Républicaine et Radicale-Socialiste,

présenté par la Fédération du Gers
du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

André BOUTAN

Directeur de la Caisse Locale de Crédit Agricole
de Lectoure et Miradoux,
Maire-Adjoint de Lectoure.

IMP. BOUQUET - AUCH (GERS)